



CASI SNCF de Nantes

# Activité de proximité

Espace ASC Nantes



## Fête Enfantine 2020



Votre Espace Activités Sociales et Culturelles est heureux de vous annoncer la tenue de la fête enfantine le **dimanche 6 décembre**, à la salle de la Carrière à Saint-Herblain.

Il y aura 2 séances (durée 1h15) :

- **1<sup>re</sup> séance** - Accueil du public dès 13h15 - Début du spectacle à **14h00**.
- **2<sup>e</sup> séance** - Accueil du public à 15h45 - Début du spectacle à **16h30**.

Chaque séance sera suivie de jeux ambulants et d'un **goûter** pour les enfants.

Les associations de cheminots et l'ONCF seront présentes, ainsi qu'un bar pour adultes.

- Les **cadeaux** sont à retirer sur place à la suite du spectacle. Ceux qui n'ont pas pu y assister pourront venir les chercher à l'Espace des Activités sociales et culturelles de Nantes, **du 8 au 23 décembre**, aux horaires d'ouverture\*.
- Les **tickets d'entrée** pour le spectacle seront à retirer à l'Espace des Activités sociales et culturelles de Nantes, aux horaires d'ouverture, **à compter du 8 septembre** et jusqu'à épuisement, muni du haut de votre bulletin de salaire.
- Nous disposons de 700 places par séance. Afin de permettre à un maximum d'enfants d'y participer, les places seront réservées aux **parents avec leurs enfants**.

*Offre réservée aux agents des CSE ayant mutualisé en totalité au CASI, ayants droit\* et personnel CASI.*

*\*Conjoints et enfants possédant la carte SNCF*

# INFORMATION RÉGIONALE - CASI DE NANTES

**Bonne nouvelle, retour des cadeaux de Noël pour vos enfants.**

Chers enfants et chers parents,

Les membres du Comité des Activités Sociales Inter-entreprises (CASI) de Nantes sont heureux de vous annoncer le retour des cadeaux pour vos enfants de 0 à 12 ans.

**Afin de choisir les cadeaux, vous devrez vous connecter au site « <https://casidenantes.advango.fr> » avant le 18 septembre 2020.**

**Sur l'onglet « Inscription », renseignez votre n° de matricule, sélectionnez le « CASI SNCF DE NANTES », puis entrez le mot de passe « NOEL2020 » et votre email.**

Les parents, dont les enfants ne sont pas déclarés auprès du CASI de Nantes (ex-CER), doivent, avant de passer commande des cadeaux, transmettre le haut de leur dernier bulletin de salaire ainsi qu'une attestation de la Caisse de Prévoyance ou de la sécurité sociale ou une copie du livret de famille à l'adresse mail suivante : **cadeaux.noel@casi-de-nantes.fr**.

De plus, les cheminots faisant partie d'un CSE mutualisant, muté sur les Pays de la Loire, ainsi que tout nouvel embauché, doivent faire de même.

Pour tout problème rencontré en lien avec la commande des cadeaux, merci de communiquer par le mail ci-dessus.

Afin de pouvoir récupérer les cadeaux lors de la fête enfantine ou à votre Espace des Activités Sociales et Culturelles, vous devrez être muni du bon cadeau qui vous sera envoyé suite à votre commande.

Offre réservée aux agents des CSE ayant mutualisé \* en totalité au CASI, ainsi qu'aux personnels CASI.

*\*CSE FRET, CSE IC, CSE MI, CSE R. DG IDF, CSE TER Bretagne, CSE TER Centre Val de Loire, CSE TER PDL, CSE Transilien ligne HBK, CSE ZPA et CSE ZPSE.*



**Antenne de Nantes**

Espace ASC de Nantes, 31 boulevard de Stalingrad, 44041 NANTES Cedex 01

02 51 86 04 11 (Ligne SNCF : 37 09 41) - e.asc.nantes@casi-de-nantes.fr

Bibliothèque : 02 51 86 04 14 - bib.nantes@casi-de-nantes.fr

www.cer-sncf-regionnantes.com